

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SECONDAIRE JOSEPH-HERMAS-LECLERC

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenue le 25 mai 2021 à 19h00 via TEAMS.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Gallant, Vicky	Parent, trésorière, substitut au représentant C. P.
Marcil, Alexandra	Parent
Parent, Nancy	Parent
Poulin, Karine	Parent, présidente
Tremblay, Isabelle	Parent, vice-présidente
Arbour, Marie-Hélène	Enseignante
Lacroix, Sabrina	Enseignante
Petit, Isabelle	Enseignante, secrétaire (arrivée vers...
Verpaelst, Mylène	Enseignante (arrivée au point 3)
Crépeau, Claudia	Personnel de soutien
Pelletier, Taïna	Personnel professionnel
Tremblay, Sarah	Membre de la communauté

ÉTAIENT ABSENTS

Delcambre, Janny	Parent, représentante C. P.
Houde, Justice	Élève
Verville, Élisabeth	Élève

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Ménard, Anne-Marie	Directrice
--------------------	------------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Karine Poulin accueille les membres et constate le quorum. Ayant été prévenu de quelques retards, on ouvre la séance à 19h02.

23CE2021-033

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Alexandra Marcil et résolu :

QUE l'ordre du jour modifié de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

23CE2021-034 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2021

Il est proposé par Sarah Tremblay et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du 13 avril 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

23CE2021-035 4. Suivi

Proposition concernant le transport collectif et le CSSVDC (Olivier Touchette) :

Considérant les impacts importants qu'auront les changements climatiques liés aux émissions de GES sur les générations futures, notamment les jeunes fréquentant les institutions du CSSVDC;

Considérant que le secteur émettant le plus de GES au Québec est celui de transports routiers (34,5% des émissions totales du dernier inventaire disponible (2017));

Considérant que dans plusieurs autres endroits au Québec et dans le monde, les étudiants du secondaire utilisent les mêmes moyens de transport collectif que la population en général;

Considérant les impacts positifs d'un meilleur transport collectif sur la vitalité des communautés, la mobilité des personnes sans voitures ou permis de conduire et la réduction des coûts de déplacement des personnes à faible revenu;

Considérant que le budget annuel de transport scolaire du CSSVDC est plus du triple que ce qui est dépensé pour le transport collectif par les MRCs et municipalités sur le même territoire;

Considérant que l'augmentation du nombre de passagers dans un secteur donné permet d'augmenter la qualité du service de transport (capacité, fréquence, etc.);

Nous demandons au CSSVDC, en collaboration avec les autres instances responsables du transport de personnes sur le territoire qu'elle dessert, d'élaborer un plan incluant la convergence des types de transport de personnes et permettant de rencontrer les objectifs internationaux, nationaux et provinciaux de réduction des émissions de GES.

Pour ce faire, nous demandons au CSSVDC d'identifier au sein de son équipe de direction un responsable de la réduction des GES liés au transport et de déposer un plan d'action préliminaire dans le cadre du cycle budgétaire courant. Ce plan devra ensuite être mis à jour et des comptes devront être rendus sur son exécution dans le cadre des exercices annuels de budgétisation et de rapport annuel.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

Il est proposé par Marie-Hélène Arbour et résolu :

D'appuyer la démarche de M. Touchette de demander au CSSVDC d'étudier l'offre de transport scolaire versus le transport collectif.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Sarah Tremblay nous informe que depuis quelques semaines, des intervenants de la maison des Jeunes sont présents à l'école. De même, la maison des Jeunes poursuit ses activités, tout en respectant les mesures sanitaires. Il s'agit d'une offre de service importante pour notre communauté étudiante.

6. NOS INTERVENANTS

6.1 Parole au public :

Aucun public.

6.2 Conseil des élèves :

Aucun élève présent.

6.3 Représentante au comité de parents :

Aucun représentant.

6.4 EHDAA :

Aucun représentant.

6.5 Direction :

23CE2021-036

6.5.1 Matériel scolaire 2021-2022 :

Madame Ménard explique aux membres la liste du matériel scolaire déposée. Une modification pour que le chandail d'éducation physique soit en dry-fit noir sera faite.

Il est proposé par Nancy Parent et résolu :

QUE le matériel scolaire 2021-2022 soit adopté avec la modification mentionnée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

6.6.2 Frais scolaires 2021-2022 :

Point reporté au prochain CE.

6.6.3 Budget initial 2021-2022 :

Point reporté au prochain CE.

23CE2021-037

6.6.4 Consultation auprès des élèves :

On nous informe que le CE a l'obligation de sonder les élèves quant à certains points : aménagement de l'espace (locaux et cour extérieure), activités offertes, communication école-élève. Madame Ménard propose un questionnaire qui pourrait être présenté à nos élèves sous la forme d'un FORMS envoyé directement via le courriel des élèves. Le sondage sera répondu anonymement par les élèves.

Il est proposé par Mylène Verpaelst et résolu :

QUE le sondage FORMS soit envoyé à tous les élèves.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

23CE2021-038

6.6.5 Consultation : membres au conseil d'établissement :

Après consultation, le statu quo est maintenu pour le conseil d'établissement 2021-2022.

Il est proposé par Marie-Hélène Arbour et résolu :

QUE la composition du conseil d'établissement 2021-2022 soit adoptée avec le statu quo tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.6.6 Cours d'été :

Les cours d'été débuteront le 5 juillet à JHL et plusieurs matières seront offertes. Le recrutement des enseignants n'est pas complété. Le 12 juillet, une autre offre de service, donnée en ligne, sera offerte pour l'ensemble de la région de la Montérégie. L'horaire des cours permettra aux élèves inscrits aux cours donnés en présentiel à JHL de pouvoir s'inscrire aux cours donnés en ligne. Ainsi, l'ensemble des cours seront couverts.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

6.6.7 Projet éducatif 2019-2023 :

Madame Ménard propose de reconduire le projet éducatif actuel.

Il est proposé par Vicky Gallant et résolu :

QUE le projet éducatif soit reconduit tel que présenté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

23CE2021-039

7. SORTIES, ACTIVITÉS OU DÉRANGEMENTS À L'HORAIRE 2020-2021

Les membres prennent connaissance du tableau des activités. Madame Ménard, explique aux membres du conseil d'établissement le fonctionnement de prise de décision concernant les activités éducatives spontanées nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école.

Il est proposé par Alexandra Marcil et résolu :

QUE le tableau présenté soit adopté tel que présenté et que la procédure en cas de tenue d'activités éducatives spontanées nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école lorsqu'autorisée par la direction avec reddition de compte soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. CORRESPONDANCE

On rappelle que les membres du CE doivent regarder les formations obligatoires sous forme de capsules d'ici le 6 juin soit avant le prochain CÉ. Le lien sera envoyé à tous les membres.

9. VARIA

9.1 Bal de finissant : Karine s'informe sur les derniers développements concernant les bals des finissants. Madame Ménard informe le conseil d'établissement que les bals ne sont pas recommandés. La remise des diplômes prévue le 3 juin devrait changer de date afin de profiter des possibles assouplissements à venir.

9.2 Vaccination : Madame Ménard informe les membres sur le déroulement connu à ce jour pour l'opération vaccination. Très peu d'information sont disponibles. Les dates retenues sont du 7 au 23 juin 2021 et que la vaccination se tiendra au centre de vaccination du Castel.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc**

9.3 Utilisation du portail Mozaik : Questionnée sur l'utilisation du portail Mozaik, madame Ménard confirme que ce sera le mode de communication qui sera privilégié dans l'avenir. Des formations pour les enseignants sont prévues.

23CE2021-040

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Karine Poulin et résolu :

QUE la séance soit levée à 19h57.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Direction

Présidence